



Ressources humaines des PA : le grand n'importe quoi !!

Le 16 octobre 2023,

L'union régionale **UFAP-Unsa Justice** de Toulouse est ravie d'avoir eu la liste des candidates et candidats reçus au recrutement sans concours des adjoints administratifs au titre de l'année 2023 soit 856 lauréats, félicitations à eux.

Mais des questions nous taraudent concernant l'affectation de ces derniers...

Première question :

Combien de ces adjoints administratifs vont être affectés dans notre chère administration pénitentiaire ?

Pour ce qui est de la première vague des appelés de la liste des lauréats du recrutement sans concours ne se verront proposer aucun poste à la DAP !

Pourtant, nous n'avons de cesse de dénoncer l'immense carence en personnel administratif sur nos établissements.

Deuxième question :

A quand un organigramme pour les PA afin de fixer et d'harmoniser les ressources en personnel sur des établissements de mêmes capacités ?

La transparence concernant les postes de tous les établissements de France et de Navarre sera la seule façon de mettre fin à un régime totalement hérétique ne répondant à aucun critère !!!!

Il est vraiment temps que le mal-être des PA soit pris en considération par nos têtes pensantes et oui mesdames et messieurs qu'attendez-vous que **les PA posent les stylos ?**

Voulez-vous vraiment en arriver à une telle extrémité ?? Car alors, qui va gérer les salaires (les vôtres passent également dans nos mains), les greffes, les cantines, les écrous, le bon fonctionnement de vos établissements, **Vous ?**

Une fois de plus, **l'UFAP-Unsa Justice vous rappelle que votre personnel administratif est un rouage non seulement nécessaire mais indispensable pour le fonctionnement de votre administration.**

Il est temps que le travail des PA soit reconnu et considéré à sa juste valeur.

Parce que pour ce qui est de la reconnaissance, il vaut mieux ne pas parler de nos rémunérations : des grilles indiciaires gelées et une IFSE minorée sous prétexte de la perception de la PSS, une prime qui est pourtant due en raison d'un statut spécial imposé par la DAP aux PA.

Heureusement que les employeurs publics doivent faire preuve d'exemplarité... car le traitement que nous subissons est juste honteux !

Il est temps, une mobilisation est nécessaire pour se faire entendre. Unissons-nous contre cette administration qui ne nous voit pas et ne nous entend pas. L'union fait la force, battons-nous tous ensemble. N'attendons pas, car personne ne le fera pour nous !!!!

Pour le bureau régional *UFAP-Unsa Justice*

La représentante régionale des PA de l'Occitanie. Journet Isabelle